

Tout à l'heure, le Président de la République m'a demandé, avec le Premier ministre, de vous apporter un certain nombre d'éléments sur le contexte dans lequel sa décision a été prise. Cela fait maintenant plusieurs mois que nous attirons l'attention du monde entier sur la gravité de la situation du Mali. Se sont installés en effet au nord du Mali, comme vous le savez, des groupes terroristes et criminels qui non seulement ont porté atteinte à l'intégrité du Mali mais de plus, compte tenu des armements puissants dont ils disposent, des ressources financières, de leur idéologie et de leurs pratiques effrayantes, menacent le Mali, les pays voisins, l'ensemble de l'Afrique et l'Europe. Ce sont des groupes terroristes et criminels. C'est la raison pour laquelle le Conseil de sécurité des Nations Unies a pris un certain nombre de décisions dont la dernière en date est du mois de décembre. Cette résolution a prévu à juste titre de déployer une force appelée MISMA, Mission internationale de soutien au Mali. Un certain nombre de décisions permettent de lutter contre les terroristes et permettent au Mali de recouvrer son intégrité et de retrouver son développement. Parallèlement, l'Europe a pris des décisions pour aider à former, à reformer l'armée malienne. Les pays voisins du Mali, au sein de ce qu'on appelle la CEDEAO, se sont engagés à fournir des contingents. Voilà où nous en étions il y a encore quelques semaines.

Mais depuis quelques jours, la situation s'est malheureusement détériorée très gravement et profitant du délai entre les décisions internationales prises et le moment de leur application, les groupes terroristes et criminels du nord Mali ont décidé de descendre vers le sud. Leur objectif est selon toute évidence, de contrôler la totalité du Mali pour y installer un Etat terroriste. C'est la raison pour laquelle les autorités maliennes ont saisi à la fois le Conseil de sécurité des Nations Unies et la France pour leur demander d'intervenir en urgence. Le Conseil de sécurité s'est réuni hier et, dans une déclaration qu'il a adoptée à l'unanimité, a estimé que la menace était extrêmement grave et qu'il fallait réagir. Il a été saisi par les autorités maliennes. La France a été saisie également d'une demande d'appui aérien et d'appui militaire.

Compte tenu de cette situation d'urgence et en s'appuyant sur la légalité internationale, le Président de la République, chef de l'Etat, chef des armées, a pris la décision de répondre positivement à la demande du Mali et à la demande de la communauté internationale. C'est le sens de la décision qu'il a annoncée aujourd'hui et qui a commencé de se traduire sur le terrain dès cet après-midi par notre appui aux troupes maliennes.

Voilà où nous en sommes à l'heure où je vous parle. Je voudrais ajouter deux commentaires : cette décision s'inscrit dans le cadre de la légalité internationale et elle est dictée par la modification de la situation induite par l'urgence. Elle a fait l'objet d'une consultation internationale. Hier et aujourd'hui, toute une série d'autorités ont été consultées. Je veux citer parmi d'autres, bien évidemment, un contact constant avec le Mali qui est à l'origine de la demande, avec les responsables de la CEDEAO, la communauté d'Afrique de l'Ouest dont son président, le président OUATTARA, avec l'Union africaine dont son président, le président Boni YAYI et la présidente de la Commission, madame ZUMA. Je me suis également entretenu avec nos amis algériens hier, avec nos amis nigériens, avec la plupart des pays d'Europe et leurs représentants notamment madame ASHTON ainsi que mes collègues du Royaume-Uni et de l'Allemagne, ainsi qu'avec les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et bien évidemment avec l'ensemble du Conseil de sécurité. C'est une décision grave mais qui est absolument nécessitée par la situation : il faut stopper la percée des terroristes, sinon c'est le Mali tout entier qui tombe dans leurs mains avec une menace pour toute l'Afrique et pour l'Europe elle-même.

Deuxièmement, comme l'a indiqué le Président de la République, il y a lieu bien sûr d'avoir à ce sujet toutes les concertations nationales utiles. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre recevra lundi avec le ministre de la Défense et moi-même, l'ensemble des responsables politiques qui doivent être consultés. Le Parlement bien sûr pourra comme il l'entend, nous entendre. La présidente de la Commission des Affaires étrangères a pensé que mercredi peut-être, ou à une autre date qui sera à la discrétion du Parlement, nous pourrions avoir toutes les consultations nécessaires. J'ai pris l'initiative avant la fin de cette soirée que les familles des otages soient évidemment informées. Mais il faut bien comprendre, dans cette situation très difficile, que ce sont les mêmes qui sont les ravisseurs d'otages et qui veulent descendre dans le sud pour continuer leur sinistre besogne.

Demain, le ministre de la Défense sera à votre disposition pour s'exprimer et faire le point sur l'aspect proprement militaire de cette opération.

QUESTION

Combien de temps va-t-elle durer cette opération ?

REPONSE

Comme l'a indiqué le Président HOLLANDE dans son intervention, elle doit durer bien évidemment le temps nécessaire pour que nous puissions atteindre nos objectifs, c'est-à-dire stopper l'avancée des terroristes criminels vers le sud, permettre bien sûr au Mali de retrouver les chemins normaux car c'est seulement ainsi que l'on pourra appliquer ce qui a été décidé par la communauté internationale. Je rappelle qu'il y a trois volets : la nécessité du dialogue politique mais évidemment qui est très difficile à engager si 90% du territoire du Mali est confisqué par les terroristes ; un aspect de développement car le Mali est un pays très pauvre qu'il faut aider ; et puis un aspect sécuritaire, c'est la reconstitution de l'armée malienne, formée par l'Europe et le fait de pouvoir reprendre petit à petit le terrain que les terroristes avaient conquis au cours des derniers mois. Mais il s'agit essentiellement de bloquer la progression vers le sud des terroristes criminels et cela prendra le temps qu'il faut.

QUESTION

Est-ce que vous pourriez nous dire quelle est la nature, la hauteur de l'engagement français qui a lieu en appui de l'armée malienne au nord de Mopti ? Est-ce qu'il y a des troupes au sol engagées ou est-ce un appui purement aérien ?

REPONSE

Je ne veux pas entrer à ce stade dans des détails trop précis parce que les choses se déroulent en ce moment et que je ne crois pas qu'il soit opportun de donner des indications aux terroristes. Je vous dirai simplement que les moyens nécessaires ont été prévus.

QUESTION

Bonsoir. Est-ce que vous pouvez nous confirmer que des éléments nigériens et sénégalais sont aux côtés des Français justement pour lutter contre ces terroristes ?

REPONSE

Non, les troupes maliennes sont là ; elles ont demandé l'appui de la France. La CEDEAO aussi et l'Union africaine ont demandé ces appuis mais actuellement ce sont les Français qui sont en soutien des troupes maliennes.

QUESTION

Bonsoir. Est-ce que la visite du président malien est maintenue mercredi à Paris ?

REPONSE

Ecoutez, le président malien, à ma connaissance, s'exprimera ce soir si j'ai bien compris, à la télévision, dans son pays. Cette visite avait été prévue de longue date. Si la situation au Mali permet qu'elle ait lieu, il est le très bienvenu. Mais je dirais que depuis quelques jours, nous avons beaucoup de consultations avec lui.

QUESTION

Quelles consignes donnez-vous aux ressortissants français au Mali ?

REPONSE

Il y a notamment au sud, à Bamako, environ 6.000 ressortissants. Des dispositions ont été prises pour sécuriser Bamako. Maintenant je crois qu'il est raisonnable de considérer que les personnes qui n'ont pas une nécessité d'être là-bas peuvent tout à fait rentrer et je signale que les vols réguliers sont assurés. Et je leur demande aussi de se mettre en contact avec les services de l'ambassade pour que les consignes de sécurité qui ont été données, soient largement diffusées et soient bien respectées.

QUESTION

Je voulais savoir si vous aviez eu des échanges avec le département d'Etat américain ou la présidence sur ce sujet-là et si oui, qu'est-ce qui a été dit entre vous sur ce sujet ?

REPONSE

La réponse est oui. Et hier, avant que la déclaration du Conseil de sécurité n'intervienne, bien évidemment, au sein du Conseil de sécurité, il y a des représentants des Etats-Unis d'Amérique et les contacts nécessaires ont eu lieu. De la même façon, mais il se trouve que c'était prévu ainsi, je me suis entretenu de différents sujets et notamment de celui-ci avec mon collègue, le ministre des Affaires étrangères russe, ce matin même.

QUESTION

Pouvez-vous nous expliquer concrètement la légitimité de cette intervention française à ce moment précis ?

REPONSE

Sur le plan politique, la légitimité est évidente ; lorsque des groupes terroristes et criminels menacent l'existence même d'un pays ami et menacent aussi une communauté de Français, je l'ai dit, 6.000 personnes, il y a une légitimité politique au sens large, qui est évidente. Mais si on veut rentrer dans des considérations juridiques et on a tout à fait la possibilité de le faire, il y a d'une part l'appel qui a été lancé et la demande qui a été formulée par le gouvernement légitime du Mali et donc on se situe là dans un cas de légitime défense ; et d'autre part, l'ensemble des résolutions des Nations Unies qui non seulement permettent mais demandent que les pays qui le peuvent apportent leur soutien à la lutte contre les terroristes dans cette affaire. Et enfin je voudrais ajouter à cette légitimité tirée de l'article 51, à la légitimité tirée des résolutions des Nations Unies, s'il en était besoin, deux autres légitimités, d'une part la demande de la CEDEAO qui est la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest, et la position prise par l'Union africaine qui fait l'objet d'un communiqué de presse de madame ZUMA qui demande à tous d'apporter, conformément aux décisions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité, l'appui requis sur les plans logistiques, financiers et le renforcement de capacités aux forces de défense et de sécurité maliennes. Donc personne ne va contester cette légitimité.

QUESTION

Deux petites questions... Je sais que vous ne voulez pas rentrer dans les détails, mais est-ce que vous pouvez confirmer qu'il y a quand même eu des frappes aériennes françaises ? Et deuxième chose, sur le déploiement des

forces africaines, l'intervention a dû être à l'origine africaine, est-ce que vous avez une indication si les forces africaines peuvent aller plus vite pour aider les troupes françaises et éventuellement les troupes maliennes ?

REPONSE

Première question : y a-t-il eu interventions aériennes ? La réponse est oui. Deuxième question : il y a des forces maliennes qui sont déployées et les Français sont en soutien de ces forces, il n'y a pas encore de forces des pays voisins. En revanche, le Conseil de sécurité des Nations Unies, de même que l'Union africaine, a demandé que le déploiement de ce qu'on appelle la MISMA, c'est-à-dire la Mission internationale de soutien au Mali, soit accéléré.

QUESTION

Bonsoir. C'est juste pour être sûr d'avoir bien compris : vous avez dit comme le Président donc que cette mission durera aussi longtemps que nécessaire...

REPONSE

Le temps nécessaire...

QUESTION

Voilà. Et le but par contre de la mission, c'est de reprendre peu à peu le terrain qui était pris par les terroristes comme vous dites ou bien d'en bloquer la progression dans le sud ?

REPONSE

Non, j'ai été aussi précis que je pouvais l'être, j'ai dit, je crois : de stopper la progression des groupes terroristes et criminels vers le sud, d'assurer l'intégrité du Mali et de défendre les ressortissants français, j'ai dit trois choses.

QUESTION

Vous avez parlé des otages, vous avez dit que vous aviez informé les familles...

REPONSE

Nous sommes en train d'informer les familles, oui, bien sûr...

QUESTION

Vous êtes en train de les informer. Est-ce que vous craignez pour leur vie maintenant ? Est-ce que vous pensez que cette décision de la France va changer quelque chose et est-ce que c'est un risque que vous prenez en conscience ? Merci.

REPONSE

Vous savez, les otages sont depuis de longs mois pour la plupart d'entre eux dans une situation extrêmement périlleuse. J'ai reçu la plupart des familles au cours des dernières semaines, je leur ai donné les indications que nous avons et j'ai mesuré à quel point elles étaient courageuses et responsables. Je leur ai dit quelles étaient nos intentions. Je ne leur ai pas dit qu'une intervention malienne, soutenue par les Français, aurait lieu aujourd'hui car comme je vous l'ai indiqué et c'est vraiment l'essentiel qu'il faut retenir, que c'est l'action, l'initiative prise par des groupes terroristes et criminels de descendre vers le sud, qui nécessite évidemment à la fois l'appel des Maliens et le soutien de la communauté internationale et des Français. C'est cette situation nouvelle. Il faut avoir à l'esprit à la fois que nous faisons et nous ferons tout pour sauver nos otages. Il faut avoir à l'esprit aussi que ce sont les mêmes groupes car tout ceci est entremêlé, qui à la fois sont les preneurs d'otages et qui sont les groupes terroristes qui descendent vers le sud. Alors on dira « non, c'est tel groupe », etc... Mais tout ça est entremêlé. En empêchant la progression vers le sud de ces groupes et en leur répondant d'une façon extrêmement ferme, nous pensons que c'est la même cause que nous servons que lorsque nous voulons libérer les otages puisque finalement ce sont les mêmes groupes.

QUESTION

Merci Monsieur le Ministre. Est-ce que vous accepteriez le terme de la « France, gendarme du Mali »...

REPONSE

Non.

QUESTION

Non... Et est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi ? Et par ailleurs comment jugez-vous les risques pour la France d'être un petit peu enlisée au Mali comme parfois lorsqu'on intervient dans des pays étrangers et lointains, on peut se trouver plus longtemps que prévu ?

REPONSE

Je pense que l'expression « gendarme » ou autres, n'est pas pertinente. J'ai essayé de vous expliquer, j'espère l'avoir fait à peu près correctement, que si nous intervenions en soutien des forces maliennes, c'est parce que la communauté internationale le demande et parce que l'existence même du Mali en tant que pays démocratique, est en cause et que la protection de nos ressortissants, le requiert. Lorsqu'on parlait de « gendarme de », je crois qu'on avait à l'esprit des interventions peut-être intempestives. Celle-ci, manifestement, ne l'est pas. Alors vous posez aussi la question : mais quelle durée et est-ce qu'il n'y a pas des risques que ça dure ? J'ai répondu : la plus brève durée possible mais la durée nécessaire pour mener à bien cette tâche qui est une tâche redoutable et il n'est pas du tout question que les Français s'installent en permanence là-bas, pas du tout, ce n'est pas l'objectif ; mais quand un Etat risque de se noyer, que le terrorisme pour la première fois risque de s'installer dans un Etat africain en le dominant et qu'il y a plusieurs milliers de ressortissants français, la vie de plusieurs milliers de ressortissants français qui est en jeu, alors le problème, ce n'est pas du tout celui de l'enlèvement qui n'existera pas, le problème, c'est de tendre la main pour sauver des gens qui sont en train de mourir.

QUESTION

Est-ce que cette opération s'arrêtera lorsque vous aurez arrêté la progression des groupes terroristes vers le sud ou lorsque les forces maliennes aidées par la France, aidées par les forces africaines, auront libéré le nord...

REPONSE

J'ai très bien compris la question. L'objectif de cette opération, c'est de stopper la progression des forces terroristes vers le sud. Après, il y a le plan qui a été adopté par la communauté internationale, qui est un plan à la fois politique, de développement et sécuritaire. Mais il faut pour qu'il s'applique, et dans ce plan comme il avait été prévu au début, les Français ne sont que les facilitateurs, c'est aux Africains eux-mêmes à prendre les choses en mains, nous, nous ne sommes que des appuis et nous n'avons pas du tout l'intention dans ce plan d'être en première ligne, ce n'est pas du tout notre mission. Mais pour que ce plan puisse être adopté par la communauté internationale, voir le jour, il faut que le Mali continue d'exister et il faut que les terroristes n'aient pas pris l'intégralité du Mali. Voilà. Merci beaucoup.